



Atlantic
Provinces
Chambers of
Commerce

Chambres de
commerce
des provinces
de l'Atlantique

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 2 novembre 2009

Les CCPA demandent une stratégie de l'énergie pour la région de l'Atlantique

Kentville, N.-É. – L'avantage stratégique de l'emplacement géographique et des ressources énergétiques du Canada atlantique a depuis longtemps été reconnu et mis en valeur par les Chambres de commerce des provinces de l'Atlantique (CCPA) comme étant primordial à la croissance économique et à la prospérité de la région. Les CCPA recommandent donc au gouvernement du Nouveau-Brunswick et à ses résidents d'examiner les conséquences à long terme du projet d'acquisition des biens d'Énergie NB par Hydro-Québec.

Les Canadiens de l'Atlantique savent que le Nouveau-Brunswick occupe une position stratégique pour offrir au marché un accès à l'énergie propre et renouvelable des trois autres provinces de l'Atlantique. Le premier ministre québécois, Jean Charest, est assez astucieux pour reconnaître que l'entente offrira à sa province le même précieux emplacement géographique stratégique donnant accès aux marchés du Canada atlantique et de la Nouvelle-Angleterre.

« On pourra profiter davantage de notre proximité des marchés et maximiser l'avantage économique du développement de nos ressources énergétiques ici au Canada atlantique en élaborant et en mettant en œuvre une stratégie de l'énergie régionale, a déclaré Bill Denyar, président-directeur général des CCPA. Les connexions de réseau entre les provinces de l'Atlantique sont limitées ou non existantes et doivent être améliorées. »

Les provinces de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont restreint l'accès au réseau, ce qui empêche des projets importants de développer des ressources d'énergie renouvelable, y compris l'énergie éolienne et l'énergie marémotrice. Les énormes ressources éoliennes, océaniques et hydroélectriques de Terre-Neuve-et-Labrador pourraient fournir de l'énergie verte propre au reste du Canada atlantique et ailleurs, mais il n'y a pas de connexions de réseau avec les Maritimes.

En travaillant et en investissant ensemble, le Canada atlantique pourrait explorer des options d'établissement de réseau régional et maximiser le potentiel de croissance économique de ces ressources énergétiques vertes. Cela contribuerait à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et assurerait la sécurité énergétique ainsi que la stabilité des prix à long terme dans le meilleur intérêt des Canadiens de l'Atlantique.

« Il s'agit d'une énorme possibilité de développement économique pour la région de l'Atlantique, un mégaprojet », d'ajouter Bill Denyar.

« Le Nouveau-Brunswick fera ce qui est bon pour son avenir, dit Peter Lindfield, président de la Chambre de commerce du Nouveau-Brunswick. Comme l'entente proposée est sous réserve de modifications législatives au Nouveau-Brunswick, les résidents l'examineront attentivement et poseront des questions avant de présenter la rétroaction demandée par le premier ministre néo-brunswickois, Shawn Graham. »

À la fois Bill Denyar et Peter Lindfield encourageraient le premier ministre à mener toutes les consultations possibles auprès des autres premiers ministres de l'Atlantique pour s'assurer que l'entente proposée est la meilleure option pour le Nouveau-Brunswick et qu'elle maximise le potentiel de l'avenir de la province en matière d'énergie.

Représentant plus de 16 000 entreprises, les Chambres de commerce des provinces de l'Atlantique constituent une alliance de plus de 100 chambres de commerce locales de tous les coins du Canada atlantique.

-30-

Renseignements

Marlene Huntley, directrice des communications

Chambres de commerce des provinces de l'Atlantique

Tél. : 902-678-4218; téléc. : 902-678-7420

Courriel : mhuntley@apcc.ca